

Règlement de Caluire & Clarinettes 2020

Article 1 : sur une idée originale de Sandrine Pastor, clarinettiste à l'Opéra de Lyon, l'Association Musicale de Caluire et Cuire (AMC2), organise Caluire et Clarinettes, samedi 15 février (concert d'ouverture et journée défis) et dimanche 16 février 2020 (journée Défis et Ateliers) dans les locaux de l'AMC2 au 1 rue Jean Moulin 69300 Caluire et Cuire et divers lieux dans la commune.

Article 2 : les journées des samedi 15 et dimanche 16 février 2020 sont ouvertes à tous les clarinettistes ayant 2 ans de pratique jusqu'à perfectionnement licence CNSM et pôle supérieur. Les étudiants en Master ne peuvent pas participer

Chacun s'inscrira :

- soit à la Journée Participative
- soit aux Défis

Pour s'inscrire, les candidats devront renvoyer à l'adresse suivante, AMC2 Caluire et Clarinettes 2020, 1 rue Jean Moulin, 69300 Caluire et Cuire, **avant le 15 janvier 2020** (cachet de la Poste faisant foi) :

- le formulaire d'inscription dûment rempli, à télécharger sur www.musicamc2.fr
- un chèque correspondant aux droits d'inscription libellé à l'ordre de « AMC2 » (voir article 6 sur les droits d'inscription).

Le nombre d'inscriptions est limité. Les dossiers seront traités par ordre d'arrivée.

Seuls les dossiers complets seront acceptés.

Article 3 : tous les participants sont attendus le samedi 15 février à 14h ou le dimanche 16 février à 8H45

Le lieu d'accueil sera confirmé par email.

Article 4 : Journée Participative

Dimanche 16 février de 9H à 19H

Chaque participant s'engage à prendre part à au moins 1 Atelier et au concert final avec le Grand Ensemble de clarinettes.

Les Ateliers :

Chacun choisira ses ateliers à son arrivée le dimanche 16 février à 9 heures.

Différents ateliers d'une durée de 20 minutes sont proposés.

- Clarinette basse par Julien Locquet
- Les effets Klezmer par Bruno Sansalone
- Sound Painting par Philippe Mercier
- PVC, Pas Vraiment une Clarinette par Jocelyn Guichon

Le grand ensemble de clarinettes :

Tous les participants se retrouvent pour jouer une pièce pour grand ensemble de clarinettes. L'ensemble sera dirigé par Geneviève Meunier, professeure de clarinette à l'AMC2. Chaque clarinettiste recevra la partition correspondant à son niveau au moment de la confirmation de l'inscription.

Article 5 : Défis

Samedi 15 et Dimanche 16 février

Les Défis donnent accès à toutes les activités de la Journée Participative et le droit de concourir aux Défis. Vous bénéficiez de :

- une répétition gratuite avec piano de 10 minutes le samedi 15 février. L'horaire de répétition vous sera attribué au moment de la confirmation d'inscription.
- 1 entrée gratuite au concert d'ouverture Caluire et Clarinettes le samedi 15 février 2019 à 18h

5 niveaux sont proposés :

- **Niveau 1** : équivalent à 1C3A
- **Niveau 2** : équivalent à 2C2A
- **Niveau 3** : équivalent à 3C1A jusqu'au niveau Cycle spécialisé. Ne pas être titulaire du DEM.
- **Niveau Adulte amateur** : pas de niveau requis

Une pièce au choix par les niveaux 1, 2 et 3 et/ou un projet personnel avec d'autres musiciens (4 personnes maximum). Durée maximum d'interprétation fixée à 10 min.

- **Niveau Excellence** : post DEM, Pôle Supérieur, Licence. Les étudiants en Master ne peuvent pas concourir

Au moment de l'inscription, chaque candidat choisit 2 morceaux distincts dans la liste des pièces proposées correspondant à son niveau. Il sera accompagné au piano. Il a le choix de venir avec son pianiste ou de jouer avec le pianiste mis à disposition par l'organisation.

Les candidats devront respecter les éditions indiquées.

L'usage des photocopies (clarinette et accompagnement piano) est strictement interdit. Chaque candidat sera en possession de la partition originale

Samedi 15 février :

- **DEFIS Adulte amateur et Excellence (1^{er} tour) de 14h à 16h**

A l'issue du 1^{er} tour du défi Excellence, seront retenus pour le 2^{ème} tour 3 clarinettistes.
A l'issue du défi Adulte Amateur, 1 clarinettiste sera récompensé.

Dimanche 16 février :

- **DEFI 1^{er} tour, le matin**

L'audition du morceau est faite en public.

Des Grands Auditeurs (membres du jury) seront répartis dans l'assemblée des spectateurs afin de privilégier la dimension concert.

A l'issue du 1^{er} tour, seront retenus pour le Défi 2^{ème} tour :

- 3 clarinettistes de niveau 1
- 3 clarinettistes de niveau 2
- 3 clarinettistes de niveau 3

Les candidats ne participant pas au Défi 2^{ème} tour, seront conviés à écouter les candidats du Défi 2 - Niveau 3 et décerneront le Prix Coup de Coeur en votant pour leur clarinettiste préféré. Ce vote se fera à bulletin secret.

- **DEFI 2^{ème} tour, l'après-midi**

Les 12 candidats retenus joueront la 2^{ème} pièce qu'ils auront choisie au moment de l'inscription.

Ils ne pourront pas jouer la même partition que celle du 1^{er} tour.

Les candidats du Niveau 3 présenteront en plus une pièce (ou un mouvement) pour clarinette seule de leur choix (pas de liste fournie par l'organisateur) d'une durée maximum de 5 minutes.

A l'issue du 2^{ème} tour, les résultats seront annoncés en public et des récompenses seront décernées à tous les candidats de tous les Défis (voir annexes pour le programme des œuvres et les récompenses).

A noter : les 12 clarinettistes sélectionnés pour le Défi 2 bénéficieront d'une répétition avec piano en début d'après-midi.

Article 6 : les candidats devront s'acquitter de droits d'inscription.

Journée Participative

- 15 euros

Défis :

- Niveau 1 = 20 euros
- Niveau 2 = 25 euros
- Niveau 3 = 30 euros
- Niveau Adulte Amateur : 25 euros
- Niveau Excellence : 40 euros

Règlement par chèque uniquement à l'ordre de l'AMC2.

Article 7 : en réponse à l'inscription, le candidat recevra par email une confirmation de participation.

Article 8 : tout engagement est définitif. En cas de désistement, le participant ne sera en aucun cas remboursé de ses droits d'inscription sauf en cas de force majeure (maladie, accident...). Un justificatif sera transmis alors transmis à l'organisateur.

Article 9 : tous les frais de déplacement, d'hébergement et de restauration sont à la charge des participants.

Article 10 : le jury est composé de spécialistes de la clarinette et de personnalités issues du milieu musical. Sa décision est définitive.

Article 11 : la remise des prix se fera en fin de journée le dimanche 16 février 2020. Tous les candidats aux Défis Caluire & Clarinettes seront récompensés et recevront un certificat de participation.

Ces récompenses seront attribuées par le jury aux lauréats du Défi 2^{ème} tour (sous réserve de modifications).

RECOMPENSES

Le fabricant **Steuer** offrira 1 boîte d'anches à chacun des finalistes

NIVEAU 1 :

- *Académie à Autrans* du 26/04 au 2/05/2020 avec *Didier Reymond*, stage cours et hébergement offerts, valeur 600 euros - **Prix Buffet Crampon**
- 1 bon d'achat d'une valeur de 30 euros à la librairie **JS Musique**
- Prix **BG** à définir

NIVEAU 2 :

- Visite des ateliers Selmer et rencontre avec un artiste, transport et hébergement offerts – **Prix Selmer**
- 1 étui de clarinette à choisir chez **JS Musique**, valeur 200 euros
- Prix à définir

NIVEAU 3 :

- *Académie de Tignes* en août 2020 avec *Jérôme Voisin*, stage cours et hébergement offerts, valeur 1200 euros - **Prix Yamaha**
- *Carte blanche*, récital **JS Musique**, 1 Bon réparation d'une valeur de 250 euros à l'**Atelier Christophe Devillaire**
- 1 ligature **JLV** plaquée argent, valeur 180 euros

NIVEAU EXCELLENCE :

- *Invitation pour un récital à ECA du 25 au 28 août à GYOR (Hongrie) voyage et hébergement, valeur 1400 euros - **Prix Buffet crampon et D'Addario***
- 1 ligature **JLV** plaquée argent, valeur 180 euros
- Prix **Vandoren** à définir

NIVEAU ADULTE AMATEUR :

- **Invitation à la répétition générale de Rigoletto** de Verdi le 9 mars 2020 à l'Opéra de Lyon, visite de l'opéra, salle de répétition, studio des ballets

L'AMC2 se réserve le droit de modifier certains lots ou de ne pas distribuer la totalité des lots si le niveau artistique ou le nombre de candidats de la catégorie ne le justifie pas.

Article 12 : l'AMC2 décline toute responsabilité en cas d'accident non lié à l'organisation du concours, les mineurs étant à la charge des parents ou accompagnateurs. L'AMC2 décline aussi toute responsabilité en cas de perte, vol, survenus aux participants pendant la durée de Caluire et Clarinettes.

Tout sinistre lié à l'organisation de l'évènement et pendant toute la durée de la manifestation sera de la responsabilité de l'AMC2. Elle est assurée à cet effet.

Article 13 : la participation à Caluire & Clarinettes 2020 inclut l'autorisation parentale ou tutoriale à l'utilisation du droit à l'image sur le site Internet de l'AMC2 et tout autre support de communication utile à la promotion de cette manifestation. La direction de l'AMC2 se réserve le droit d'enregistrer tout ou partie des épreuves, de photographier ou de filmer les candidats, aux fins de publicité, d'archivage, diffusion télévisuelle ou radio, en conformité avec les droits du code de la propriété intellectuelle.

Article 14 : la participation à Caluire et Clarinettes 2020 implique l'acceptation intégrale du présent règlement.

Liste des œuvres Caluire & Clarinettes 2020

Aucune photocopie ne sera acceptée. Chaque candidat sera en possession de la partition originale

NIVEAU 1 :

- Nocturnes, Thierry Escaich Editions Misterioso
- Douceur des collines, Alexis Ciesla Editions Robert Martin
- Après un rêve, Gabriel Fauré Editions Leduc
- Miniatures 8 juin 2009, Eric Fischer Editions Dalhmann
- Danse clarinette Jean-Michel Maury Editions Flex
- Féerie sur glace, Willy van Dorssealaer Editions Billaudot
- Arcade, Pascal Saint leger Editions Flex
- Promenade à Saint Jean, Pascal Saint leger Editions Soldano
- Pavane mélancolique, Maurice Faillenot Editions Robert Martin
- Mazurka, Jean François Basteau Editions Robert Martin
- Un soir d'été, Jérôme Naulais Editions Robert Martin
- Bestiaire : Carpe Koï, Serpent à sonnette, Renardeaux, Alexis Ciesla, 2 pièces au choix Editions Advance Music

NIVEAU 2 :

- Oasis, Jérôme Naulais Editions Robert Martin
- Pastorale variée, Maurice Faillenot Editions Billaudot
- La fille aux cheveux de Lin, Claude Debussy Editions Southern Music
- Roxane et Edmond, Claude Henry Joubert Editions Robert Martin
- Fantasiestücke, Niels Wilhelm Gade Editions Schott
- Valse de trèfle, Pascal Proust Editions Robert Martin
- Le Cha-cha du chat de Sacha, Fabrice Lucato Editions Soldano
- 4 pièces, Howard Ferguson (Pastorale et Burlesque) Editions Boosey and Hawkes
- Arabesques, Jean Silcher Editions Lafitan

- Romanza, Richard Strauss Editions Schott
- Nocturne et Sicilienne, Armand Ghidoni Editions Leduc

NIVEAU 3 :

- Lied et Csardas, Cossetto Editions Schott
- Five bagatelles (1, 2 et 5), Gerald Finzi Editions Boosey and Hawkes
- Images de Norvège, Ida Gotkovsky Editions Billaudot
- Fantasy, Carl Nielsen Editions Wilhem Hansen
- Canzonetta op19, Gabriel Pierne Editions Leduc
- Sonatine, Malcolm Arnold Editions Lengnick
- Préludes et Danses 1, 2 et 5, Witold Lutoslawski Editions Chester Music
- Elégie, Ferruccio Busoni Editions Breitkopf
- Tamiflux, Jean-Michel Maury Editions Flex
- Andante et Allegro, Ernest Chausson Editions Billaudot
- Pocket Size Sonata, Alec Templeton Editions Emerson

NIVEAU EXCELLENCE :

- 1 étude au choix Béla Kovacs Hommage à Debussy ou Hommage à Strauss
- Concerto de Jean Françaix, 1er mouvement
- Chopska, Laurent Fléchier en entier